



**PLAN DE TRAVAIL – AN 1**

**31 OCTOBRE 2022 – 31 MARS 2023**

**FEMMES ET ENFANTS DES COMMUNAUTÉS MINIÈRES ARTISANALES  
(FEMA) – P008246**

**DÉCEMBRE 2022**



**B2GOLD**

**IMPACT**

Transformer la gestion des ressources naturelles  
Renforcer le pouvoir d'agir des communautés



**RIGHT TO PLAY**



En partenariat avec

**Canada**





## **PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA**

---

### **TITRE DU PROJET**

Femmes et Enfants des communautés Minières Artisanales (FEMA)

### **BUDGET TOTAL**

10 356 124 \$ CA

(Affaires mondiales Canada : 9 892 056 \$ CA - B2Gold : 464 068 \$ CA)

### **DURÉE DU PROJET**

7 mars 2022 au 31 mars 2027

### **AGENCE CANADIENNE D'EXÉCUTION**

Cowater International Inc.

©Cowater International Inc.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE.....</b>	<b>1</b>
<b>1. GESTION DU PROJET.....</b>	<b>2</b>
1.1 Principaux enjeux de gestion pour l'An 1.....	2
1.2 Ressources humaines.....	3
1.2.1 L'équipe de projet Cowater au Mali et au Canada.....	3
1.2.2 Les partenaires d'exécution.....	3
1.3 Les ressources externes prévues pour l'An 1.....	3
1.4 Gouvernance du projet.....	4
1.5 Achats, logistique et sécurité.....	5
1.6 Communication.....	5
1.7 Gestion administrative et financière.....	6
<b>2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET – An 1.....</b>	<b>7</b>
2.1 Résultat Intermédiaire 1100 – Volet économique.....	7
2.1.1 Résultat Immédiat 1110.....	8
2.1.2 Résultat Immédiat 1120.....	9
2.2 Résultat Intermédiaire 1200 – Volet Social.....	10
2.2.1 Résultat Immédiat 1210.....	10
2.2.2 Résultat Immédiat 1220.....	10
2.3 Résultat Intermédiaire 1300 – Volet Gouvernance.....	11
2.3.1 Résultat Immédiat 1310.....	11
2.3.2 Résultat Immédiat 1320.....	12
2.4 Résultat Intermédiaire 1400 – Volet Gestion.....	12
2.4.1 Résultat Immédiat 1410.....	13
2.4.2 Résultat Immédiat 1420.....	14

## **ANNEXES**

Annexe 1 : Organigramme de l'équipe du projet FEMA

Annexe 2 : Tableau des activités planifiées et chronogramme de l'An 1, par extrant et trimestre

Annexe 3 : Budget détaillé par catégories de coûts admissibles - An 1

Annexe 4 : Cadre de mesure du rendement avec cibles pour l'An 1

Tableau 1 : Objectifs en matière de communication pour l'An 1 (T3 et T4)

### SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AC	Accord de contribution
ACS	Analyse comparée des sexes
AMC	Affaires mondiales Canada
AT	Assistance technique
BICIM	Banque internationale pour le commerce et l'industrie au Mali
CD	Comité Directeur
CFP	Centre de formation professionnelle
CMR	Cadre de mesure de rendement
CNLTE	Cellule nationale de lutte contre le travail des enfants
CT	Comité Technique
CVPA	Comité villageois de protection et d'alerte
EG	Égalité des genres
EPI	Équipements de protection individuelle
f/g	Fille/Garçon
F/H	Femme/Homme
FEMA	Femmes et enfants des communautés minières artisanales
FEMIMA	Fédération des Femmes Minières du Mali
GAR	Gestion axée sur les résultats
MA	Mines artisanales
MAPE	Mine artisanale à petite échelle
MENEFP	Ministère de l'Entrepreneuriat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle
MMEE	Ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau
MPFEF	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
MPME	Micro, petite et moyenne entreprise
ONG	Organisation non gouvernementale
OSC	Organisation de la société civile
PMOP	Plan de mise en œuvre du projet
PTA	Plan de travail annuel
PTA1	Plan de travail de l'An 1
PTF	Partenaires techniques et financiers
RDC	République Démocratique du Congo
RPPFM	Redevabilité publique et participation des femmes au Mali
<i>RTP</i>	<i>Right to Play</i>
SCOFI	Scolarisation des filles

### SOMMAIRE

Le projet Femmes et Enfants des communautés Minières Artisanales du Mali (FEMA) est mis en œuvre par Cowater International Inc. (« COWATER »), agence canadienne d'exécution, en partenariat avec deux organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes, RIGHT TO PLAY et IMPACT. Le Projet est financé par Affaires mondiales Canada (AMC), avec qui un Accord de contribution (AC) d'une durée de 5 ans a été signé le 7 mars 2022. Le démarrage effectif du projet FEMA est marqué par la signature du protocole d'entente entre le ministère des Affaires étrangères du Mali et l'Ambassade du Canada le 29 juillet 2022, formalisant ainsi le cadre d'intervention du Projet et les interactions avec les parties prenantes institutionnelles. Par ailleurs, la compagnie minière B2Gold s'est engagée à apporter une contribution financière additionnelle.

Le Projet a pour principal objectif l'amélioration du bien-être des femmes et des enfants ainsi qu'un renforcement de la gouvernance globale du secteur minier artisanal au sein des communautés d'orpaillage du Cercle de Kéniéba au Mali. Dans ce sens, les activités du Projet FEMA pallient les effets négatifs de l'exploitation minière artisanale à travers (i) l'amélioration des conditions de vie des femmes et des enfants, (ii) l'accroissement des moyens de subsistance des femmes, (iii) la réduction du travail des enfants et de l'informalité générale du secteur de l'orpaillage. Par ailleurs, il contribuera à renforcer les capacités des autorités locales en termes de gestion du secteur de l'orpaillage : allocation des titres d'orpaillage, suivi et gestion des impacts environnementaux de l'orpaillage, réformes des politiques régissant le secteur minier artisanal.

S'inscrivant dans le cadre du Plan de mise en œuvre du Projet (PMOP), le présent plan de travail annuel de l'An 1 (PTA1) met l'accent sur les activités que l'équipe de Projet et ses partenaires d'exécution planifient de réaliser au cours du deuxième semestre de l'An 1, le premier ayant été consacré à l'élaboration du PMOP. Le PTA1 se veut un outil de gestion opérationnelle visant à s'assurer d'une compréhension mutuelle des activités prioritaires, et à identifier les jalons importants ainsi que le budget envisagé, en vue d'atteindre les résultats ciblés pour la période considérée.

Le présent document comprend deux sections principales. La première décrit l'approche relative à la gestion du projet FEMA et la deuxième détaille sa mise en œuvre pour chacune des trois composantes, en décrivant les activités planifiées au cours de la période s'échelonnant du 31 octobre 2022 au 31 mars 2023. Le PMOP a en effet été soumis à AMC le 28 octobre 2022. Dans l'attente de son approbation officielle, COWATER soumet également ce PTA1 et requiert d'AMC l'autorisation de débiter l'exécution des activités prioritaires.

Le présent PTA1 aborde seulement les extraits pour lesquels des activités sont prévues au cours de la période considérée.

Les documents suivants sont disponibles en annexes :

- Organigramme de l'équipe du projet FEMA (Annexe 1)
- Tableau des activités planifiées pour l'An 1, par extrait et trimestre (Annexe 2)
- Budget détaillé par catégories de coûts admissibles pour l'An 1 (Annexe 3)
- Cadre de mesure du rendement avec cibles pour l'An 1 (Annexe 4)

# 1. GESTION DU PROJET

## 1.1 Principaux enjeux de gestion pour l'An 1

Considérant le contexte volatile et incertain du Mali, les enjeux de gestion sont étroitement liés aux considérations d'ordre sécuritaire. COWATER prend la sécurité de son personnel et des biens du Projet très au sérieux, et cherchera, au cours de l'An 1, à renforcer les mesures déjà en place.

En effet, dès son commencement, le projet FEMA a pu bénéficier de la présence de COWATER au Mali, notamment à travers le projet SCOFI, financé également par AMC. Cette présence a permis, en plus d'un accès à une expertise en matière de gestion de la sécurité, de mobiliser des ressources humaines, logistiques et financières plus rapidement, dans l'optique d'aider au démarrage du projet FEMA, et par la suite de mutualiser certaines de ces ressources, au profit des deux projets.

L'une des premières actions menées a été la mise en place de l'équipe de Projet et le lancement du processus de recrutement. Les recrutements au niveau de Bamako étaient complétés en date de novembre 2022. Il reste cependant encore plusieurs postes à combler au niveau de Kéniéba, un processus qui sera complété d'ici janvier 2023. Néanmoins, l'équipe en place est fonctionnelle et a pu apporter sa contribution au processus de planification de la mise en œuvre du Projet (PMOP), en plus de participer par la suite, à la préparation du PTA1 et du budget attendant. L'équipe du projet a été initialement accueillie au sein des bureaux du projet SCOFI, avant de déménager dans un bureau plus grand, pouvant accueillir les deux équipes basées à Bamako, et disposant de dispositifs de sécurité renforcés.

Une autre priorité sera de trouver un espace pouvant servir de bureau pour l'équipe qui sera basée à Kéniéba. Ce processus était bien avancé en décembre 2022 et le bureau pourra être occupé en janvier 2023 suivant la réalisation de travaux d'amélioration. Considérant les impératifs sécuritaires et la nécessité d'une base opérationnelle dans la zone, ceci représente également un enjeu et un jalon important pour le démarrage des activités. Une réflexion est aussi en cours afin d'aménager une maison d'hôte pour les membres de l'équipe de passage à Kéniéba, l'enjeu premier étant là aussi d'ordre sécuritaire. Par ailleurs, le démarrage des activités aura des implications importantes sur la gestion logistique et sécuritaire, avec des déplacements plus fréquents des membres de l'équipe de Bamako et du siège, sur l'axe Bamako-Kéniéba. L'achat des véhicules demeure donc une urgence. Bien que le Projet puisse se prévaloir d'exemptions fiscales liées à la signature du protocole d'entente avec les autorités maliennes, des complications administratives rendent son application difficile et retardent encore le processus d'achat.

À la suite du dépôt du PMOP, du PTA1 et du Budget, l'une des priorités de l'équipe de gestion sera la mise à jour du plan de sécurité et du manuel de procédures administratives et financières, afin de s'assurer d'avoir les outils adaptés au contexte actuel du Mali et aux spécificités des zones d'intervention du projet FEMA. Un nombre important de transactions auront lieu sur le terrain, à Kéniéba, et il sera primordial que l'équipe locale puisse avoir accès de manière sécuritaire aux fonds nécessaires aux opérations. Par ailleurs, l'un des enjeux majeurs liés aux flux financiers sera de s'assurer que l'ensemble des dépenses, en particulier celles ayant lieu à Kéniéba, fassent l'objet d'un processus de reddition de comptes efficace et transparent.

COWATER va mettre en œuvre les activités en collaboration avec des partenaires d'exécution. Un processus de coordination efficace, au Canada et localement, permettant d'assurer le partage et la diffusion des informations clés, ainsi qu'un bon agencement des activités représentent des

étapes importantes, afin de s'assurer que l'équipe de mise en œuvre est fonctionnelle et capable de mobiliser les ressources du Projet de manière efficiente. C'est dans cette optique qu'un premier atelier de travail sur le terrain regroupant les équipes des trois (3) organisations responsables de la mise en œuvre a été réalisé en novembre 2022. Enfin, les activités ne peuvent se faire ni les résultats être atteints sans l'implication et la collaboration des bénéficiaires et des autorités administratives locales et nationales. Un autre enjeu sera donc la mobilisation des différentes parties prenantes, en vue de faire connaître le projet FEMA et obtenir les appuis nécessaires à la bonne marche des activités.

### 1.2 Ressources humaines

#### 1.2.1 L'équipe de projet Cowater au Mali et au Canada

La mise en œuvre du projet FEMA est assurée par une équipe locale, appuyée par le siège au Canada. Le détail de la composition de l'équipe ainsi que les rôles et responsabilités de chacun des membres ont été précisés dans le PMOP. Les postes qui sont encore à combler concernent les agents de développement communautaire, les facilitateurs terrain, un comptable et un chauffeur, tous basés à Kéniéba.

Pour rappel, l'organigramme de l'équipe du projet FEMA est présenté en **Annexe 1**.

#### 1.2.2 Les partenaires d'exécution

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet FEMA, COWATER collabore avec IMPACT et RIGHT TO PLAY (RTP), deux organisations non gouvernementales basées au Canada.

RTP a la responsabilité des thématiques relatives au travail des enfants, à leur (re)scolarisation et à la mise en place des mécanismes de protection et de préservation de leurs droits. Au sein de l'équipe locale de RTP, deux (2) postes de facilitateurs-trices terrain seront comblés en décembre 2022.

IMPACT a la responsabilité des thématiques liées à la création et la structuration des groupements de femmes, ainsi qu'à l'autonomisation des femmes et adolescentes. IMPACT interviendra également sur certains aspects de gouvernance, notamment la protection de l'environnement, à travers l'introduction de techniques d'exploitation et de traitement plus sécuritaires et respectueuses de l'environnement. En termes de ressources humaines, quatre (4) agents de développement communautaire (un par commune d'intervention) sont en cours de recrutement.

Il est prévu que les équipes terrain soient déployées dans les quatre communes d'intervention en janvier 2023, afin de véritablement démarrer les activités sur le terrain.

### 1.3 Les ressources externes prévues pour l'An 1

Certaines activités prévues au cours de l'An 1 nécessiteront le recours à des expertises externes, qui interviendront en qualité de consultants. Ces prestataires nationaux ou internationaux conduiront des missions liées, entre autres à la collecte des données sur l'analyse comparée des sexes (ACS +), à la cartographie des acteurs et l'analyse de l'économie politique et des conflits dans la zone, à l'évaluation des besoins de formation des groupements de femmes, à l'audit organisationnel et institutionnel de certains groupements de femmes, et à l'élaboration de certains des outils de communication et de sensibilisation.

### 1.4 Gouvernance du projet

La cérémonie officielle de lancement du projet FEMA s'est tenue le 24 novembre 2022 à Bamako. Les partenaires institutionnels du Projet, à savoir le ministère des Mines, de l'Énergie et de l'Eau (MMEE) ; le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille (MPFEF); le ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle (MENEFP), et l'Ambassade du Canada étaient tous représentés. La cérémonie a été l'opportunité pour les différentes parties prenantes d'acquiescer plusieurs informations sur les objectifs, cibles et approches du projet. Les autorités maliennes ainsi que l'ambassade du Canada au Mali ont réaffirmé leur soutien à l'agence d'exécution pour une mise en œuvre effective du projet.

#### **Comité Directeur**

Le Comité Directeur (CD) est l'organe de gouvernance, de suivi et d'orientation stratégique du Projet. Les membres du CD sont l'AMC, le ministère des Mines et de l'Énergie et de l'Eau, le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, le ministère de l'Entreprenariat national, de l'Emploi et de la Formation professionnelle ; et la compagnie minière B2Gold. COWATER assure le secrétariat du CD et est représenté par le directeur et/ou le gestionnaire principal au Canada ainsi que le chef d'équipe du projet FEMA. Cowater représente les différents partenaires de mise en œuvre du Projet. Le CD est coprésidé par le Ministre des Mines et l'Ambassadeur du Canada au Mali.

L'An 1 consacra la tenue du premier CD prévu en janvier 2023. La date exacte sera confirmée dans les prochaines semaines avec l'objectif de concilier les différents agendas, notamment ministériels.

L'objectif principal de ce premier CD sera de prendre connaissance et de valider avec les partenaires le PMOP, ainsi que le plan de travail prévu pour le dernier semestre et le budget de l'An 1. Puisque la phase de démarrage du projet et des activités est toujours en cours, il n'y aura pas de présentation des activités réalisées, contrairement aux CD qui suivront dans les années à venir. En revanche, les recommandations qui seront formulées lors de ce CD seront particulièrement importantes à cette étape, afin de s'assurer d'un alignement opérationnel du Projet avec la vision stratégique des membres du CD.

#### **Comité Technique**

Le Comité Technique (CT) constitue l'organe consultatif impliqué dans les aspects opérationnels du Projet. Il participe aux réflexions sur l'exécution des activités, émet des recommandations, se tient informé des progrès réalisés et s'assure de l'atteinte des résultats attendus et de leur pérennisation. La présidence est assurée par le ministère de Tutelle.

Considérant les retards liés à la remise du PMOP, d'une part, et que la majeure partie des activités planifiées pour les cinq (5) derniers mois de l'An 1 constitueront avant tout à poser les bases de la mise en œuvre et à lancer les premières activités, d'autre part, l'équipe de Projet a considéré qu'il n'était pas nécessaire de réunir un comité technique à cette étape-ci, d'autant plus que celui-ci reste encore en partie à constituer. Le premier CT devrait donc se tenir à l'occasion de la présentation du premier rapport annuel et du plan de travail de l'An 2. Toutefois, l'équipe projet procédera à l'identification des membres du CT et procédera à l'élaboration des termes de référence pour la mise en place effective prévue pour l'An 2.

#### **Comité de concertation locale**

Comme son nom l'indique, le comité de concertation locale (CCL) est un organe mis en place par le Projet au niveau du Cercle de Kéniéba et ayant pour principal objectif d'informer les autorités

administratives et coutumières locales, des activités planifiées et des résultats atteints. Le CCL est composé des représentants de la Préfecture, du Conseil de Cercle, des Mairies et autorités coutumières des communes ciblées.

Considérant les priorités de l'An 1, les activités porteront sur la mise en place et la composition du CCL. A l'instar du Comité Technique, la première réunion du CCL devra se tenir à l'occasion de la présentation du premier rapport annuel et du plan de travail de l'An 2.

### 1.5 Achats, logistique et sécurité

COWATER a présenté, dans le cadre du PMOP, les grandes lignes de son plan d'approvisionnement, qui décrit notamment les procédures d'achat de biens et de services.

En termes de fournitures et d'équipements, le projet FEMA a reçu une grande quantité de biens mobiliers (armoires, chaises, 1 véhicule, etc.) de la part du projet « *Redevabilité Publique et Participation des Femmes au Mali* » (RPPFM), également mis en œuvre par COWATER et clôturé en décembre 2021. Une partie de ce mobilier servira à meubler le bureau de Kéniéba. Les articles manquants, tels que les ordinateurs portables, imprimantes, téléphones, etc., ont été acquis selon les procédures établies. Il restera à équiper les membres de l'équipe en cours de recrutement. Parmi les achats importants restants, qu'il sera nécessaire de réaliser à court terme, deux (2) véhicules tout-terrain sont prévus qui seront principalement affectés à Kéniéba alors que le véhicule hérité du projet RPPFM sera utilisé sur Bamako. L'acquisition de six (6) motos pour les déplacements des agents de développements communautaires et les facilitateurs terrain dans les communes du projet est aussi prévue.

Tel que mentionné plus haut, les équipes des projets FEMA et SCOFI ont déménagé ensemble dans de nouveaux locaux, afin d'offrir au personnel un cadre de travail plus adéquat, tout en permettant de rationaliser les charges de location et de fonctionnement et de renforcer les procédures de sécurité. Celles-ci comprennent, entre autres, des contrôles d'accès plus rigoureux des visiteurs par une agence spécialisée, des équipements de géolocalisation des véhicules des projets en déplacement, un système d'alerte par SMS, des activités de renforcement de capacités du personnel en matière de sécurité, etc. Sur le plan logistique et sécuritaire, lorsque des déplacements sont prévus, des dispositions spécifiques sont prises par l'équipe de Projet. Ces mesures seront ajustées tout au long du Projet en fonction de l'évolution du contexte.

### 1.6 Communication

Le projet FEMA est une initiative qui vise à influencer positivement les décisions relatives à la situation des femmes ainsi que le bien-être des enfants et adolescent(e)s en zone minière. Il contribuera à faciliter l'adoption de politiques et à inciter des changements de comportements en termes de présence des enfants sur les sites et d'autonomisation économique des femmes dans le Cercle de Kéniéba.

Pour atteindre ces objectifs, le projet FEMA devra se baser sur une communication de proximité avec les parties prenantes. Cela permettra, d'une part, d'informer sur les avancées et activités réalisées par le Projet et, d'autre part, de sensibiliser les populations locales sur l'importance de l'autonomisation des femmes, non seulement en zone minière artisanale, mais aussi dans tous les domaines et secteurs d'activité. Cette approche de communication facilitera également le partage d'informations sur les effets néfastes du travail des enfants ainsi que les retombées économiques que pourrait générer le secteur minier artisanal lorsqu'il est bien encadré.

À ce titre, la communication durant l'An 1 vise à obtenir un double résultat :

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

- Les parties prenantes connaissent les objectifs du Projet, ce qui facilitera son appropriation et favorisera les changements;
- Les acteurs locaux et nationaux sont sensibilisés sur la problématique du travail des enfants sur les sites, sur la nécessité d'adopter des politiques genrées dans le secteur minier et sur le respect du code minier.

De manière générale, les activités de communication durant l'An 1 se feront à travers deux principaux canaux :

- Canal médiatique à travers la télévision, la radio, la presse écrite, l'affichage, et les réseaux sociaux;
- Canal socioculturel à travers les leaders d'opinion dans les villages/communicateurs traditionnels, le théâtre, les affiches murales, les projections vidéo lors des moments de grands rassemblements (fêtes traditionnelles, marchés, foires).

**Tableau 2 : Objectifs en matière de communication pour l'An 1 (T3 et T4)**

DESIGNATION	CIBLES	OBJECTIFS
<b>Audiovisuel</b> <b>Spots publicitaires radiophoniques</b> <b>Photo-documentaires</b> <b>Vidéos</b>	Populations locales  Partenaires techniques et financiers	Information sur les objectifs du projet.  Information et sensibilisation sur le travail des enfants sur les sites d'orpaillage.  <i>* Les supports de communication se feront en langues locales afin d'atteindre le maximum de personnes dans le cercle de Kéniéba et au-delà.</i>
<b>Technologies de l'Information et de la Communication</b> <b>Sites Web et blogs</b> <b>Supports papier de communication</b>	Populations locales  Partenaires techniques et financiers  FEMIMA	Information et sensibilisation sur les problématiques clés du secteur minier artisanal

Le Projet procédera à la réalisation du matériel de communication (supports et posters de sensibilisation, Kakemonos, banderoles, documentaires sur le travail des enfants et les conditions de travail des femmes en zones minières, etc.).

### 1.7 Gestion administrative et financière

Sur le plan administratif et financier, l'équipe est complète, à l'exception du comptable basé à Kéniéba dont le recrutement est en cours. Un compte bancaire spécifique pour le projet FEMA a été ouvert à Bamako auprès de la Banque internationale pour le commerce et l'industrie au Mali (BICIM). En attendant une ouverture de compte bancaire à Kéniéba, une entente a été prise avec la BICIM, afin de faciliter une mise à disposition de fonds sur le terrain auprès d'une institution financière partenaire.

Le manuel des procédures administratives et financières du projet FEMA encadre l'ensemble des directives en vigueur en ce qui concerne la gestion des ressources humaines et financières, entre autres. Son contenu est en cours de mise à jour, afin de s'assurer d'avoir en place tous les outils permettant une reddition de comptes efficace et transparente.

Le Projet a lancé des démarches au cours du premier semestre en vue de sécuriser la contrepartie du financement incombant à COWATER. La compagnie minière B2Gold s'est ainsi engagée à apporter un financement, qui permettra de répondre en totalité au montant requis. L'accord encadrant ce financement additionnel a été signé par Cowater et B2Gold en décembre 2022.

Les prévisions budgétaires pour l'An 1 peuvent être consultées à l'**Annexe 3** et reflètent les données partagées avec l'AMC dans le rapport financier transmis le vendredi 9 décembre 2022.

## 2. MISE EN ŒUVRE DU PROJET – AN 1

Cette section présente, par composante, le travail planifié pour l'An 1, et plus précisément pour la période comprise entre 31 octobre 2022 et le 31 mars 2023, le début de l'An 1 ayant été consacré à l'élaboration du PMOP.

L'**Annexe 2** présente le détail et le calendrier des activités planifiées pour les trimestres 3 et 4 de l'An 1.

### 2.1 Résultat Intermédiaire 1100 – Volet économique

**« Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales de Kéniéba »**

Le cours actuel de l'or sur le marché international, dû entre autres à la demande croissante pour ce métal, pousse un nombre important de personnes (hommes, femmes et enfants) à tenter leur chance sur les sites d'orpaillage. Bien qu'il s'avère difficile d'estimer de manière précise la contribution économique du secteur, il est évident que l'orpaillage est une alternative au chômage des jeunes et un moyen permettant à plusieurs d'entre eux d'accéder à des opportunités économiques. Il représente l'une des principales sources de revenus pour les populations locales de Kéniéba.

Au Mali, les activités d'orpaillage sont dominées par les hommes, qui ont accès aux activités les plus lucratives et détiennent les autorisations d'exploitation auprès des instances coutumières (même si le code minier en vigueur donne cette prérogative aux communes rurales). Les femmes n'ont accès qu'à des activités secondaires, pénibles et moins rémunérées, telles que les travaux de nettoyage, de traitement, de séparation de la boue et de l'or et de transport. L'amélioration de leur situation économique passerait essentiellement par l'introduction de nouvelles techniques pour le traitement de l'or, le renforcement des capacités en négociation et communication, la mise en réseau des femmes et l'initiation à d'autres activités économiques (agriculture, élevage, restauration, etc.).

Aussi, l'approche du projet FEMA pour améliorer l'autonomisation économique des femmes combine le renforcement de leurs capacités, non seulement dans le cadre de l'exploitation artisanale de l'or, à travers des pratiques plus sécuritaires et respectueuses de l'environnement, mais également dans le développement d'activités économiques alternatives.

### 2.1.1 Résultat Immédiat 1110

#### Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba

##### **1111. Appui fourni à la création et à la structuration des groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba**

Les observations ainsi que les échanges avec plusieurs parties prenantes confirment un manque d'organisation des femmes en groupements. L'absence de groupements de femmes, ou leur faible organisation, ainsi que le caractère informel des activités limitent l'accès des femmes à la terre, aux équipements et au crédit auprès des institutions financières.

Pour remédier à cette situation, l'approche du Projet consiste à contribuer à l'autonomisation des femmes sur les sites d'orpaillage en encourageant une meilleure organisation des groupements de femmes. Ceci facilitera leur mise en relation avec les institutions de financement ainsi qu'avec les compagnies minières.

Dans le cadre des activités de l'An 1, le Projet procédera, dans un premier temps, à l'évaluation de l'activité d'exploitation artisanale de l'or, notamment par les femmes et enfants, dans les villages des communes ciblées, afin de déterminer avec exactitude le périmètre d'intervention du Projet (1111.1). Les villages d'intervention ainsi circonscrits, le Projet procédera à la cartographie des groupements de femmes à appuyer (1111.2). Dans le souci de proposer des solutions adaptées, un diagnostic technique et organisationnel des groupements retenus sera établi (1111.3). Ces activités sont planifiées pour le quatrième trimestre (T4).

Ces premières activités sont hautement stratégiques pour le Projet, car elles constituent le socle de l'intervention en ce qui concerne l'autonomisation économique des femmes, et permettront de proposer des solutions adéquates en appui aux femmes. La structuration des groupements de femmes dans les zones d'intervention du Projet prendra en considération les dynamiques locales ainsi que les travaux réalisés dans le cadre d'autres projets.

##### **1113. Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA**

Les retombées de l'orpaillage pour les femmes pourraient croître considérablement à travers l'introduction de nouvelles méthodes et techniques pour la détection des filons ainsi que le traitement de l'or. Au cours de l'An 1, il s'agira, en premier lieu, de dresser un inventaire des techniques utilisées actuellement par les femmes sur les sites miniers artisanaux, et de déterminer leur efficacité, les risques liés à leur utilisation, et leur pertinence (besoin ou non de les remplacer) (1113.1). Cette première activité, relevant de l'extrait 1113, est prévue au T4.

À terme, une description détaillée des activités des femmes dans la chaîne de production de l'or sera élaborée. Elle permettra de choisir des techniques mieux adaptées, respectueuses de la santé des femmes et de l'environnement. Il est également prévu de leur proposer une formation sur l'utilisation des techniques et équipements qui seront introduits.

##### **1114. Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes**

L'orpaillage est une activité à forte intensité de travail manuel et physique. Depuis quelques années, on assiste à l'introduction d'équipements tels que les concasseurs, les tapis de triage, les pompes à eau et les groupes électrogènes. Certains orpailleurs utilisent également des détecteurs de métaux ainsi que des Équipements de protection individuelle (EPI).

Les femmes sont généralement en marge de l'utilisation de ces équipements à cause, d'une part, des moyens financiers limités dont elles disposent pour pouvoir se les procurer et, d'autre part, parce qu'elles interviennent dans des sections de la chaîne où l'utilisation des EPI n'est pas jugée nécessaire. Le problème d'accès aux équipements affecte la situation économique des femmes ainsi que leur bien-être.

Les efforts prévus permettront d'organiser les premiers échanges entre les fournisseurs d'équipements et les groupements de femmes. Des investigations seront entreprises pour mieux connaître les fournisseurs et leur localisation. Les critères de sélection seront définis afin d'identifier les collaborateurs potentiels parmi les fournisseurs d'équipements (1114.1). Les femmes travaillant sur les sites miniers artisanaux seront impliquées aux différentes étapes du processus. Cette activité est planifiée au T4.

### 2.1.2 Résultat Immédiat 1120

#### Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba

##### **1121. Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA**

Les opportunités d'emplois pour les femmes et les adolescent(e)s de la zone de Kéniéba sont faibles à cause du manque de diversification des secteurs d'activités, qui se résument principalement aux mines, au commerce et à l'agriculture, mais aussi à cause du manque de qualification professionnelle.

Le Projet contribuera au développement du capital humain de la zone à travers l'organisation de sessions de formation qualifiante dans des secteurs alternatifs. Pour ce faire, les premières activités consisteront à faire l'état des lieux en termes d'offres de formation et de demande de la main-d'œuvre. Elles permettront de tirer les leçons des expériences antérieures (échecs, succès, contraintes, avis des parties prenantes, etc.) pour mieux connaître le contexte de la formation professionnelle et les secteurs alternatifs pour les femmes et adolescent(e)s (1121.1). Ces activités s'échelonneront sur le quatrième trimestre (T4). Elles serviront de balises pour la conception du cadre opérationnel dans lequel les activités se dérouleront avec l'implication des parties prenantes (Conseil de cercle, responsable du Centre de formation professionnelle (CFP), femmes et adolescentes, administration).

Ce cadre sera matérialisé par un protocole de partenariat formel (1121.2) au cours du T4. L'ensemble des activités menées dans le cadre de l'An 1 va permettre d'enclencher le processus d'opérationnalisation du CFP Tambaoura (1121.3). Les contacts seront établis avec le ministère de l'Entreprenariat national et de la Formation professionnelle (MENFP), afin d'avoir son appui et son accompagnement.

##### **1124. Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles**

Afin de mutualiser les expériences et d'optimiser les chances de réussite des MPME, le Projet envisage la mise en place de deux centres d'incubation. Cela permettra d'assurer un appui/ accompagnement adéquat aux MPME qui seront créés. À cet effet, le Projet s'emploiera d'abord, au cours de la fin du T3 et au début de T4 de l'An 1, à faire le point des centres d'incubation ou des initiatives semblables dans la zone de Kéniéba afin de mieux cerner le contexte, les défis et principaux enjeux (1124.1). Il s'agira pour la suite de l'intervention de rendre les centres d'incubation capables de fournir l'assistance et le soutien nécessaires pour les MPME installées.

## 2.2 Résultat Intermédiaire 1200 – Volet Social

**« Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres dans le secteur minier artisanal à Kéniéba »**

### 2.2.1 Résultat Immédiat 1210

**Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba**

**1211. Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre**

Certaines normes socioculturelles tendent à renforcer les discriminations négatives envers les femmes et/ou encourage le travail des enfants sur les sites miniers artisanaux. Combattre ces pratiques nécessite un changement de paradigme à plusieurs niveaux.

Le Projet compte organiser des activités de sensibilisation sur l'importance d'un traitement genré dans le secteur minier artisanal, ainsi que le respect des textes de loi sur l'égalité des genres. Le Mali est également signataire de plusieurs accords internationaux interdisant le travail des enfants. Cependant, il est à noter que la grande majorité de la population, particulièrement en zone d'orpaillage, ne connaît pas ces engagements pris par le gouvernement malien. Par ailleurs, la préservation des droits des enfants est une aspiration endogène que les autorités maliennes ont actée à travers la mise en place de la Cellule nationale de lutte contre le travail des enfants (CNLTE) et l'adoption de plusieurs politiques de lutte contre la pratique.

Dans le cadre de cet extrait, au cours de l'An 1, le Projet intégrera à son étude globale sur le genre un volet concernant les coutumes locales, attitudes et normes sociales qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes dans les zones minières (1211.1). Cette étude permettra d'identifier les éléments qui vont permettre, dans un second temps, d'élaborer la stratégie de sensibilisation.

**1214. Appui offert aux CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation**

Dans le cadre de la mise en œuvre des actions de rescolarisation des enfants des sites miniers identifiés, les Comités villageois de protection et d'alerte (CVPA) jouent un rôle central.

Pour renforcer leurs capacités d'action, un programme de redynamisation sera élaboré et mis en œuvre (1214.2) sur la base de l'analyse et du traitement des informations collectées sur les actions similaires de rescolarisation (1214.1). Ces activités, qui auront lieu au T4 de l'An 1, permettront d'orienter les efforts du Projet en ce qui concerne le soutien aux CVPA pour la mise en place des passerelles de rescolarisation.

### 2.2.2 Résultat Immédiat 1220

**Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA**

**1221. Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA**

La prise en compte des préoccupations réelles des femmes et adolescentes dans les politiques publiques, aussi bien au niveau local qu'au niveau national, dépend en partie de leurs capacités à articuler et défendre leurs intérêts et à prendre position en conséquence.

Les actions seront conduites pour renforcer les compétences des femmes et adolescentes sur des thèmes tels que la communication, le leadership et le plaidoyer. Elles seront fondées sur les besoins préalablement identifiés au cours du T4 (1221.1) et permettront de définir le plan de formation à mettre en œuvre de manière participative avec les groupements de femmes.

### **1222. Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (H/F) de la FEMIMA au niveau national**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités à l'endroit des femmes et adolescentes, la FEMIMA occupe une place de choix. Pour permettre à l'organisation de jouer pleinement et efficacement son rôle, des actions de renforcement de capacités (formation, appui institutionnel et organisationnel, etc.) seront planifiées et mises en œuvre pour les membres, tant aux niveaux national et local.

Au cours de l'An 1, le Projet fera un diagnostic organisationnel et institutionnel de la FEMIMA (1222.1), afin de relever les éléments permettant de définir la stratégie de renforcement des capacités. Cette activité est prévue durant le T4.

### **1224. Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA**

Les groupes de jeunes sont en mesure de jouer un rôle central en vue de mener des actions visant à réduire le travail des enfants sur les sites miniers.

En prélude aux activités de renforcement des capacités des groupes de jeunes (Parlement des enfants et clubs d'enfants), les activités de l'An 1 (T4) viseront dans un premier temps à réaliser un état des lieux des clubs d'enfants (1224.1) ainsi qu'à identifier les besoins de formation du Parlement des enfants (1224.6).

Les résultats de ces analyses seront partagés avec les parties prenantes et permettront de cadrer la suite de l'intervention.

## **2.3 Résultat Intermédiaire 1300 – Volet Gouvernance**

**« Encadrement du secteur minier artisanal par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement »**

### **2.3.1 Résultat Immédiat 1310**

#### **Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA**

#### **1312. Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpillage de Kéniéba effectuée**

La connaissance des barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes dans les zones d'orpillage de Kéniéba est une condition préalable en vue de concevoir et mettre en œuvre des actions visant à les lever.

Les connaissances sur ces barrières seront acquises en intégrant ce volet dans l'étude globale sur le genre/ACS+ qui sera entreprise par le projet au cours du T4. La collecte des données nécessitera la combinaison de deux méthodes, à savoir la revue documentaire et les entretiens avec les acteurs impliqués. Les données collectées seront traitées et analysées pour produire le rapport sur les barrières sexospécifiques, en prenant en compte les contributions et observations de toutes parties prenantes. La réalisation de l'étude se fera au cours du T4 et concernera les activités 1312.1 à 1312.3. Les résultats seront par la suite diffusés auprès des acteurs concernés en vue de l'élaboration d'une stratégie de sensibilisation ainsi qu'un programme visant sa mise en œuvre (1312.4 à 1312.5) au début de l'An 2.

### **1314. Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants, et l'environnement effectuée et actualisée**

Les activités seront orientées pour accroître le niveau de connaissance des acteurs à travers une étude sur les conflits liés à l'exploitation artisanale de l'or en prenant en compte le genre, la protection des enfants et l'environnement. Elle couvrira, entre autres, l'économie politique du secteur de l'orpaillage, les dynamiques de conflits ainsi que leur cartographie. Les résultats seront partagés et serviront de base pour l'élaboration d'une stratégie/mécanisme d'atténuation qui sera validée par les acteurs concernés (1314.1 à 1314.4).

### **2.3.2 Résultat Immédiat 1320**

#### **Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l'EG et de l'environnement**

### **1322. Appui technique fourni aux autorités locales (H/F) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur minier artisanal, sensibles au genre et à l'environnement**

Les autorités locales bénéficieront d'un appui technique sur la base d'un plan de restructuration et de suivi du secteur minier artisanal sensible au genre et à l'environnement. Pour ce faire, les leçons seront tirées des expériences et tentatives antérieures de restructuration afin de mieux cerner les enjeux et les principaux défis (1322.1). Cet exercice sera conduit avec toutes les parties prenantes à travers la revue documentaire, des entretiens et ateliers de concertation aussi bien au niveau local que national.

### **1323. Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA**

Afin de renforcer ou créer des mécanismes de coordination inclusifs dans le suivi du secteur minier artisanal, le Projet initiera des concertations sur la base des résultats d'une étude exploratoire. Celle-ci définira les contours et les modalités de fonctionnement d'un cadre de concertation (1323.1). Les résultats seront validés par les acteurs dans un processus continu et interactif jusqu'à la tenue de la première réunion du cadre de concertation (1323.2).

## **2.4 Résultat Intermédiaire 1400 – Volet Gestion**

**« Gérer efficacement le Projet FEMA et assurer le suivi évaluation  
et la diffusion des connaissances »**

Cette section décrit les principaux résultats internes du projet FEMA afin de gérer efficacement le Projet et assurer un suivi évaluation de qualité de même que la diffusion des connaissances.

### 2.4.1 Résultat Immédiat 1410

#### Coordonner et gérer le Projet pour atteindre les résultats

##### **1411. Planifier et mettre en œuvre le Projet au Mali**

Pour une mise en œuvre effective du Projet FEMA, les bases opérationnelles et administratives ont été mises en place à travers, notamment, la rédaction et la soumission du PMOP le 28 octobre 2022. Une première version des procédures de gestion administrative et de sécurité a également été réalisée et demandera encore certaines validations avec les partenaires durant le 4<sup>e</sup> trimestre. Par ailleurs, afin d'établir un cadre formel de collaboration avec certains partenaires de mise en œuvre, tels que la FEMIMA et le Centre Tambaoura, des ententes et accords seront signés (1411.2) au cours du T4. Lesdits accords permettront de définir l'étendue de la collaboration, le rôle des parties ainsi que les objectifs assignés aux partenariats.

La gouvernance du projet et la redevabilité envers les partenaires financiers, AMC et B2Gold, nécessitent la mise en place des comités pour la reddition des comptes. À ce titre, le Projet mettra en place un Comité Directeur, dont la première rencontre est prévue pour la deuxième quinzaine du mois de janvier 2023 (1411.3). Le Comité Technique et le cadre de concertation locale seront également établis durant les mois de janvier et février 2023.

Un aspect important de ce résultat immédiat est relatif à la finalisation du Plan de travail annuel An 1 (PTA 1). À ce titre, l'atelier de planification opérationnelle, organisé en novembre 2022, a vu la participation des membres nationaux et internationaux des trois structures de mise en œuvre (COWATER, Impact, Right To Play). Cet atelier a été non seulement l'occasion de renforcer la collaboration, mais aussi et surtout de faire le point sur les réalisations et planifier les objectifs opérationnels de l'An 1 qui porteront, entre autres, sur la mise en place et l'opérationnalisation du bureau de Bamako et de l'antenne de Kéniéba (1411.7). Les approches techniques de plusieurs autres activités du Projet, notamment concernant la sélection des villages où interviendra le Projet, ont aussi été discutées.

##### **1412. Gérer et coordonner le Projet au Canada**

La gestion du Projet FEMA fait également appel à une équipe basée au siège de COWATER International. Celle-ci comporte, entre autres, le directeur de projet, le gestionnaire, les experts thématiques ainsi que le personnel d'appui qui sont intervenus dans le cadre de l'élaboration des documents de Projet, du lancement officiel du Projet, de la planification opérationnelle, de la mise en œuvre et du suivi de certaines activités. Ces appuis se poursuivront du cours du T4.

##### **1413. Gérer efficacement les budgets et les finances**

En sus de l'élaboration des procédures de gestion administratives, des efforts ont été consacrés pour une planification budgétaire détaillée de l'ensemble des activités de l'An 1. Les procédures comptables et financières ont aussi été mises en place afin d'assurer un contrôle et un suivi efficace des dépenses du Projet.

##### **1414. Mobiliser les ressources humaines du Projet**

Cet extrait concerne le recrutement et la mobilisation du personnel du Projet FEMA. Il comprend de plus la gestion de la paye et des bénéficiaires sociaux en plus des évaluations de performance annuelles. Les activités sous cet extrait seront réalisées entre le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> trimestre.

### 2.4.2 Résultat Immédiat 1420

#### Suivre, évaluer, apprendre et gérer les connaissances

##### **1421. Suivre et évaluer les résultats du Projet**

Le suivi du Projet se fera à travers des outils élaborés pour la circonstance et tels que détaillés dans le plan de suivi et évaluation du Projet qui sera finalisé durant le 4<sup>e</sup> trimestre. Dans le cadre d'élaboration des documents de Projet et plus spécifiquement du Cadre de mesure du rendement, une mission de collecte des données de base a été organisée. Les résultats issus de ladite mission ont permis de déterminer les données de référence des indicateurs définis. Aussi, le plan de suivi et évaluation prévoit une vérification fréquente du niveau de mise en œuvre des activités ainsi que la collecte des données sur les extrants (1421.2). Il intègre également des échanges mensuels permettant d'identifier les progrès et/ou contraintes majeures (1421.3). Ces échanges seront animés sur la base d'un tableau de bord mis en place pour une meilleure visibilité de l'état d'avancement des activités (1421.4).

##### **1422. Veiller à la prise en compte efficiente des axes et approches transversales ainsi que des communications pour le changement de comportement**

Le Projet FEMA traite des questions d'améliorations des conditions de vie des femmes et des enfants en zone d'orpaillage. Le caractère que revêt l'autonomisation des femmes, la nécessité de changer certaines mentalités acceptées comme des normes sociales, et au regard de la nature de l'activité, le Projet envisage des approches transversales dans la mise en œuvre. Elles concernent pour l'Année 1 la conduite de l'étude ACS+ (1422.3) qui facilitera l'intégration de la dimension genre dans toutes les composantes du projet. Cela supportera en particulier les activités 1211 concernant les campagnes sur les normes socioculturelles et sexospécifiques et 1312 concernant les barrières sexospécifiques à la participation économique des femmes.

##### **1423. Partager les connaissances et les bonnes pratiques avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux**

En s'appuyant sur le plan de suivi et évaluation, le Projet FEMA visera à générer des connaissances, notamment concernant les bonnes pratiques dans la gestion du secteur minier artisanal, et à partager ces dernières. Ceci pourra concerner autant le partage des connaissances à l'intérieur de l'équipe du projet qu'avec les différents partenaires externes. Ces activités de partage des connaissances pourront aussi s'appuyer sur les ressources dédiées aux communications, afin d'en assurer un plus grand rayonnement. L'équipe du projet entamera une réflexion sur ces activités suivant la finalisation du plan de suivi et évaluation de même que dans le cadre de la préparation du PTA de l'An 2.

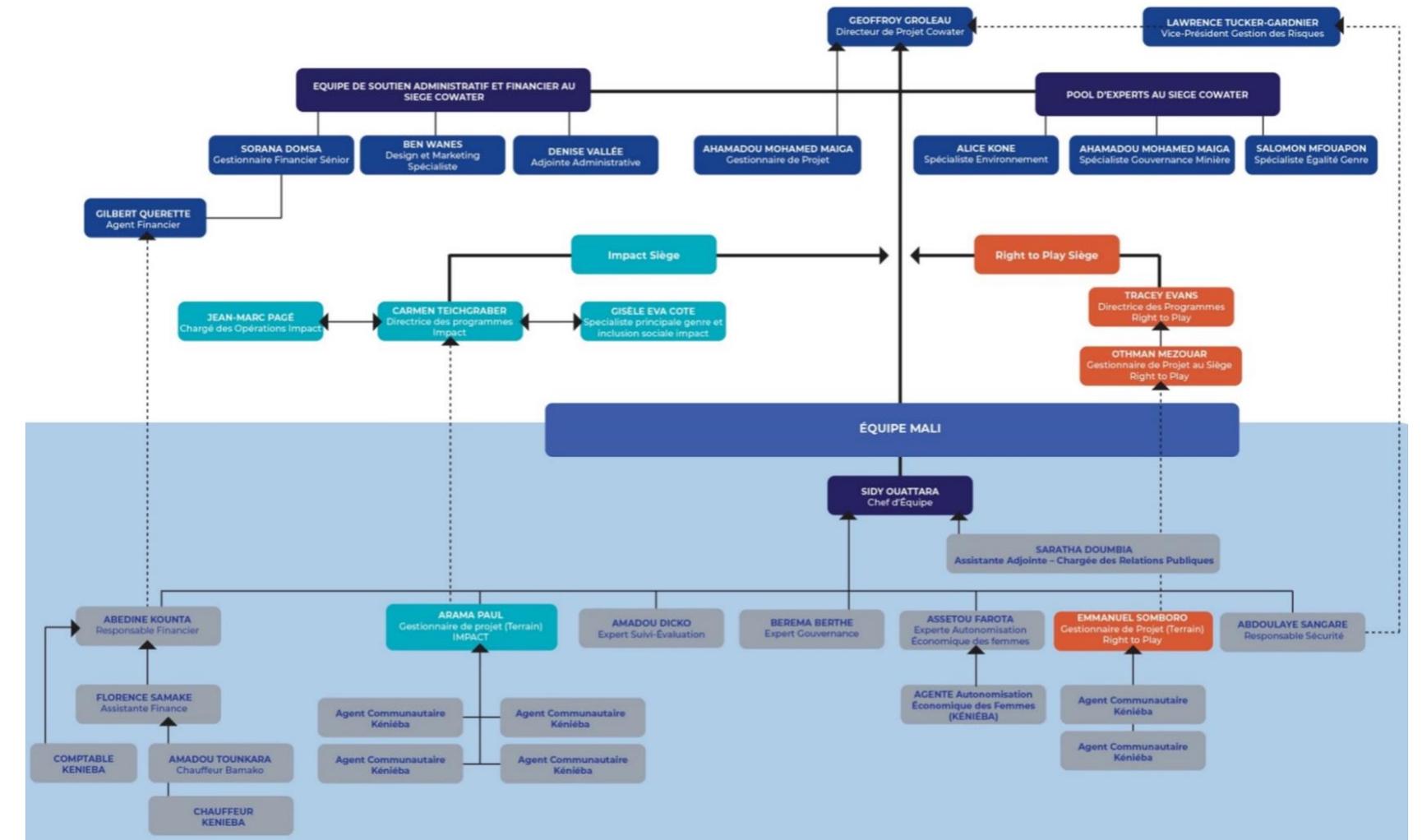
# ANNEXES

**ANNEXE 1**

**Organigramme de l'équipe du Projet FEMA**

---

# PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA



**ANNEXE 2**

**Tableau des activités planifiées et chronogramme de l'An 1,  
par extrant et trimestre**

---

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Résultat Intermédiaire 1100 : Opportunités économiques améliorées et plus sécuritaires pour les femmes et les adolescent(e)s dans les communautés minières artisanales de Kéniéba</b>							
<b>Résultat Immédiat 1110 : Capacité accrue des femmes à bonifier leur revenu et statut économique de manière sécuritaire et respectueuse de l'environnement dans le secteur MA de Kéniéba</b>							
<b>Extrant 1111 : Appui fourni à la création et à la structuration de groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba</b>							
Activité 1111.1 Sélectionner les sites MA d'intervention dans les 4 communes du cercle de Kéniéba (Dabia, Dialafara, Kéniéba, Sitakily)							
1111.1a Établir la liste exhaustive des sites MA existant dans les 4 communes				X	X		Impact
1111.1b Élaborer et appliquer la méthodologie de sélection des sites MA d'intervention					X		Impact
1111.1c Constituer une équipe terrain pour le recensement des sites					X		Impact
1111.1d Sélectionner les sites finaux retenus par commune					X		Impact COWATER Right To Play
1111.1e Partager les résultats avec les partenaires (Élus locaux, Leaders communautaires, Administration, etc.)					X		Impact COWATER Right To Play
Activité 1111.2 Identifier les groupements de femmes à appuyer (en alignement avec l'étude globale sur l'égalité du genre/ACS+)							
1111.2a Élaborer et appliquer la méthodologie de sélection des groupements de femmes (fiche descriptive, critères de sélection) en collaboration avec FEMIMA				X	X		Impact
1111.2b Déployer des agents sur les sites MA sélectionnés pour la collecte des informations relatives aux groupements de femmes					X		Impact
1111.2c Sélectionner les groupements de femmes finaux retenus par commune					X		Impact COWATER
1111.2d Partager les résultats avec les partenaires (élus locaux, leaders communautaires, organisations de femmes, administration, etc.)					X		Impact COWATER

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Activité 1111.3 Évaluer les besoins des groupements de femmes retenus</b>							
1111.3a Organiser des rencontres/groupes de discussion avec les groupements de femmes sur leurs besoins (enjeux, défis, contraintes, perspectives)					X	X	Impact Cowater
1111.3b Répertorier et catégoriser les besoins identifiés						X	Impact Cowater
1111.3c Développer les modules de formation en réponse aux besoins						X	Impact Cowater
<b>Extrant 1112 : Assistance technique sur la formation de groupes d'épargne fournie aux groupements de femmes</b>							
<b>Extrant 1113 : Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA</b>							
<b>Activité 1113.1 Faire l'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA</b>							
1113.1a Organiser des entretiens/groupes de discussion avec les femmes travaillant dans les MA sur leurs activités et techniques employées				X	X		Impact
1113.1b Analyser les résultats des entretiens/groupes de discussion					X		Impact
1113.1c Évaluer l'efficacité des techniques minières, leur niveau de dangerosité, et leur pertinence					X	X	Impact
<b>Extrant 1114 : Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes</b>							
<b>Activité 1114.1 Identifier les fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA (équipements de protection, transport, traitement et autres) à Kéniéba</b>							
1114.1a Établir une cartographie des fournisseurs d'équipements MA				X			Cowater
1114.1b Élaborer des critères de sélection des fournisseurs d'équipements MA pouvant bénéficier de l'intervention				X			Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1114.1c Établir la liste des fournisseurs d'équipements MA avec lesquels le projet pourra travailler				X	X		Cowater
1114.1d Organiser des séances de partage d'information avec les fournisseurs d'équipements MA retenus					X	X	Cowater
<b>Résultat Immédiat 1120 : Accès accru à des opportunités économiques alternatives pour les femmes et les adolescent(e)s des communautés MA de Kéniéba</b>							
<b>Extrant 1121 : Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA</b>							
Activité 1121.1 Évaluer les expériences antérieures dans les domaines de la formation technique et professionnelle dans la zone de Kéniéba							
1121.1a Identifier les programmes de formations antérieurs réalisés dans la zone de Kéniéba			X				Cowater
1121.1b Procéder à l'analyse des rapports d'évaluation de ces programmes			X				Cowater
1121.1c Organiser des rencontres avec les parties prenantes pour recueillir leurs impressions/avis			X				Cowater
1121.1d Élaborer le rapport d'évaluation des expériences antérieures				X			Cowater
1121.1e Organiser des rencontres d'information sur les secteurs alternatifs, sur la base de l'analyse des expériences antérieures				X	X		Cowater
Activité 1121.2 Définir un cadre de collaboration entre le Projet et le Centre de formation professionnelle (CFP) Tambaoura à Kéniéba							
1121.2a Organiser une séance de travail avec les responsables du CFP Tambaoura, y compris le Conseil de cercle, sur les pistes de collaboration				X	X		Cowater
1121.2b Élaborer un projet de protocole/convention de collaboration					X		Cowater
1121.2c Formaliser la collaboration avec le CFP Tambaoura					X		Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
Activité 1121.3 Fournir un soutien technique et financier pour l'opérationnalisation du CFP Tambaoura							
1121.3a Effectuer une analyse conjointe des besoins de formation et un état des lieux des équipements existants					X		Cowater
1121.3b Élaborer un plan d'opérationnalisation du CFP Tambaoura					X		Cowater
1121.3c Mettre en œuvre le plan d'opérationnalisation						X	Cowater
<b>Extrant 1122 : Assistance technique à la création, à la gestion et à la formalisation des groupements de femmes en micro, petites et moyennes entreprises (MPME) fournie aux femmes et aux adolescent(e)s travaillant dans les MA à Kéniéba</b>							
<b>Extrant 1123 : Assistance technique sensible au genre fourni pour une communication renforcée entre MPME et compagnies minières</b>							
<b>Extrant 1124 : Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles</b>							
Activité 1124.1 Faire un état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba							
1124.1a Recenser les centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone				X			Cowater
1124.1b Effectuer des visites terrain des centres d'incubation ou initiatives similaires dans la zone de Kéniéba				X	X		Cowater
1124.1c Évaluer les besoins (organisation, infrastructure, équipements)					X		Cowater
1124.1d Élaborer le rapport d'état des lieux des centres d'incubation ou initiatives similaires					X	X	Cowater

**PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA**

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Résultat Intermédiaire 1200 : Action sociale renforcée pour réduire la présence d'enfants et accroître l'égalité des genres dans le secteur minier artisanal à Kéniéba</b>							
<b>Résultat Immédiat 1210 : Connaissances et sensibilité accrues des acteurs communautaires (F/H) pour contrer le travail des enfants et les normes sexospécifiques qui nuisent aux femmes dans les zones MA à Kéniéba</b>							
<b>Extrant 1211 : Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre</b>							
Activité 1211.1 Mener une étude sur les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA cibles de Kéniéba (en alignement avec l'étude globale sur le genre / ACS+)							
1211.1a Concevoir les termes de référence de l'étude			X				Right To Play Cowater
1211.1b Sélectionner un cabinet/bureau pour la réalisation de l'étude				X			Right To Play
1211.1c Réaliser l'étude				X			Right To Play
1211.1d Diffuser le rapport de l'étude aux parties prenantes				X	X	X	Right To Play
<b>Extrant 1212 : Formation offerte aux services techniques locaux et aux organisations de la société civile (OSC) sur les facteurs de risque et de protection, les stratégies de prévention et l'EG</b>							
<b>Extrant 1213 : Assistance technique sur l'identification et la réponse aux cas de travail des enfants dans les MA fournie aux membres (F/H) des Comités villageois de protection et d'alerte (CVPA), de manière sensible au genre</b>							
<b>Extrant 1214 : Appui offert aux CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation</b>							
Activité 1214.1 Identifier les programmes de rescolarisation locaux en cours dans la zone							
1214.1a Organiser des rencontres avec les parties prenantes impliquées dans la scolarisation				X			Right To Play

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1214.1b Établir la liste des programmes de rescolarisation en cours (descriptif de chaque programme)				X			Right To Play
1214.1c Organiser des rencontres d'information avec les acteurs des programmes identifiés				X	X		Right To Play
1214.1d Identifier les axes de synergie				X	X		Right To Play
Activité 1214.2 Redynamiser les CVPA dans les communes cibles							Right To Play
1214.2a Identifier les CVPA existants dans la zone				X	X		Right To Play
1214.2b Organiser des rencontres/focus group avec les CVPA pour les évaluer (organisation, capacités, plans opérationnels, etc.)					X		Right To Play
1214.2c Élaborer un plan de redynamisation des CVPA, en tenant compte des spécificités					X		Right To Play
1214.2d Mettre en œuvre le plan de redynamisation des CVPA					X	X	Right To Play
<b>Résultat immédiat 1220 : Capacité collective accrue des femmes et des adolescentes à influencer les décisions relatives au travail des enfants et l'EG dans le secteur MA</b>							
<b>Extrant 1221 : Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA</b>							
Activité 1221.1 Effectuer une évaluation des besoins de formation des groupements de femmes et d'adolescentes, y compris les groupements locaux de la FEMIMA							
1221.1a Organiser des rencontres/focus group avec les groupes de femmes et d'adolescentes pour évaluer leurs besoins en tenant compte des formations antérieures				X	X	X	Cowater
1221.1b Élaborer un plan de formation adapté aux besoins identifiés				X	X	X	Cowater
<b>Extrant 1222 : Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national</b>							
Activité 1222.1 Faire un audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA							
1222.1a Appuyer la réalisation d'un pré-diagnostic (autoévaluation) pour sonder les capacités organisationnelles et institutionnelles de la FEMIMA				X			Cowater
1222.1b Élaborer le rapport de pré-diagnostic				X			Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1222.1c Organiser des ateliers de réflexion sur les résultats du pré-diagnostic afin de définir la stratégie de renforcement des capacités de la FEMIMA à influencer les politiques publiques concernant la prise en compte de la dimension genre et de l'environnement dans le secteur minier				X	X		Cowater
<b>Extrant 1223 : Ateliers d'échanges inclusifs et d'opportunités de réseautage pour les membres de la FEMIMA (niveaux local et national) organisés</b>							
<b>Extrant 1224 : Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA</b>							
Activité 1224.1 Faire un état des lieux des clubs d'enfants dans la zone de Kéniéba							
1224.1a Concevoir les termes de référence de la mission				X	X		Right To Play
1224.1b Sélectionner un cabinet/bureau pour la réalisation de la mission					X		Right To Play
1224.1c Réaliser la mission					X	X	Right To Play
1224.1d Diffuser le rapport de la mission aux parties prenantes						X	Right To Play
Activité 1224.6 Identifier les besoins de formation du Parlement des enfants au niveau national							
1224.6a Concevoir les termes de référence de la mission				X	X		Right To Play
1224.6b Sélectionner un cabinet/bureau pour la réalisation de la mission					X		Right To Play
1224.6c Réaliser la mission					X	X	Right To Play
1224.6d Diffuser le rapport de la mission aux parties prenantes						X	Right To Play
<b>Résultat Intermédiaire 1300 : Encadrement du secteur minier artisanal par les structures étatiques et traditionnelles amélioré, y compris en ce qui a trait aux questions d'EG et d'environnement</b>							
<b>Résultat Immédiat 1310 : Connaissances accrues des partenaires gouvernementaux pour contrer les inégalités de genre et le travail des enfants dans le secteur MA</b>							
<b>Extrant 1311 : Étude sur les facteurs de déscolarisation et du travail des enfants sur les sites d'orpaillage de Kéniéba effectuée</b>							

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Extrant 1312 : Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba effectuée (en alignement avec l'étude globale genrée ACS+)</b>							
Activité 1312.1 Mener des consultations avec les différents acteurs impliqués (ONG, organismes privés, structures étatiques nationales et locales, orpailleurs) dans le secteur MA sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpaillage de Kéniéba							
1312.1a Élaborer les termes de référence pour l'étude			X	X			Impact Cowater
1312.1b Sélectionner un cabinet/bureau d'étude				X			Impact Cowater
1312.1c Élaborer la note de cadrage de la mission de consultation auprès des acteurs				X			Impact Cowater
1312.1d Réaliser la mission de consultation (collecte de données)				X	X	X	Impact Cowater
Activité 1312.2 Effectuer une analyse et synthèse des différents rapports ou étude sur les barrières sexospécifiques à la participation économique rencontrés par les femmes et les adolescentes							
1312.2a Constituer une base de données des rapports et analyses sur les barrières sexospécifiques disponibles					X		Impact Cowater
1312.2b Faire une analyse contextuelle des documents collectés					X		Impact Cowater
1312.2c Produire une note de synthèse					X	X	Impact Cowater
Activité 1312.3 Produire le rapport d'étude final							
1312.3a Élaborer le rapport provisoire à partager avec les parties prenantes						X	Impact Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1312.3b Recueillir les observations des parties prenantes						X	Impact Cowater
1312.3c Valider la version consolidée du rapport						X	Impact Cowater
Activité 1312.4 Diffuser des résultats de l'étude avec les parties prenantes							
1312.4a Identifier les canaux de diffusion du rapport						X	Cowater
1312.4b Produire les contenus de diffusion en fonction des canaux de diffusion retenus						X	Cowater
1312.4c Réaliser les ateliers de partage						X	Cowater
1312.4d Partager le rapport (versions électronique et physique)						X	Cowater
Activité 1312.5 Développer une stratégie de sensibilisation de l'État, des compagnies minières et des PTF							
1312.5a Définir les bases de la stratégie (canaux, publics, etc.)						X	Impact Cowater
1312.5b Élaborer les messages en fonction des groupes ciblés						X	Impact Cowater
1312.5c Élaborer un programme de mise en œuvre de la stratégie						X	Impact Cowater
<b>Extrant 1313 : Assistance technique offerte au ministère des Mines pour intégrer les résultats des études dans les réformes réglementaires et juridiques liées au MA en collaboration avec les OSC, les PTF et le Secteur privé</b>							
<b>Extrant 1314 : Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants et l'environnement effectuée et actualisée</b>							
Activité 1314.1 Effectuer une analyse d'économie politique et des acteurs clés du secteur de l'orpaillage dans le cercle de Kéniéba							
1314.1a Élaborer les termes de référence			X				Impact

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1314.1b Sélectionner un cabinet/bureau pour la mission			X				Impact
1314.1c Compiler les documents disponibles et en faire la revue			X				Impact
1314.1d Organiser des rencontres avec les parties prenantes pour collecter les données				X			Impact
1314.1e Élaborer la synthèse des résultats				X			Impact
Activité 1314.2 Identifier les dynamiques de conflits (conjointement avec 1314.1)							
1314.2a Organiser des rencontres avec les parties prenantes (élus locaux, administration, chefs de village, tombloman, groupes de femmes, etc.)				X	X		Impact
1314.2b Répertorier et cartographier les conflits				X	X		Impact
1314.2c Finaliser le rapport préliminaire					X		Impact
Activité 1314.3 Valider les résultats de l'analyse avec les parties prenantes et finaliser l'étude							
1314.3a Valider les conclusions du rapport avec les communautés de Kéniéba						X	Impact
1314.3b Finaliser le rapport et les recommandations						X	Impact
Activité 1314.4 Élaborer une stratégie visant à prévenir et atténuer les conflits tenants compte des acteurs clés et de la dimension genre							
1314.4a Recenser les recommandations du rapport en termes de prévention et de gestion des conflits						X	Impact
1314.4b Structurer les approches proposées/observées afin d'en faire des mécanismes d'atténuation						X	Impact
1314.4c Organiser des rencontres de présentation et de réflexion sur les mécanismes adoptés						X	Impact
1314.4d Rédiger la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits en tenant compte des mécanismes validés						X	Impact
1314.4e Partager la stratégie de prévention et d'atténuation avec les parties prenantes						X	Impact

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Résultat Immédiat 1320 : Capacité accrue des structures étatiques locales à gouverner et à encadrer le secteur MA à Kéniéba, en tenant compte de l'EG et de l'environnement</b>							
<b>Extrant 1321 : Appui technique fourni aux instances locales sur le régime d'octroi des titres MA et sur l'élaboration des guides et manuels de procédure d'obtention de titres MA, sensibles au genre et à l'environnement</b>							
<b>Extrant 1322 : Appui technique fourni aux autorités locales (F/H) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur MA, sensibles au genre et à l'environnement</b>							
Activité 1322.1 Évaluer le cadre actuel de gestion des sites MA, y compris la prise en compte de l'EG et de l'environnement							
1322.1a Réaliser les activités préparatoires de l'évaluation des tentatives (TDR, supports de collecte, cibles, etc.)				X	X		Cowater
1322.1b Conduire la mission d'évaluation et de collecte des propositions auprès des parties prenantes					X		Cowater
1322.1c Organiser un atelier de concertation avec les principaux intervenants pour approfondir l'analyse					X		Cowater
1322.1d Produire le rapport d'évaluation					X		Cowater
1322.1e Organiser un atelier de partage des résultats et d'identification de pistes pour la restructuration et le suivi du secteur minier artisanal						X	Cowater
1322.1f Produire le rapport de l'atelier faisant ressortir un plan de restructuration et de suivi du secteur minier artisanal						X	Cowater
<b>Extrant 1323 : Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA</b>							
Activité 1323.1 Mettre en place un cadre concertation et de réflexion entre les parties prenantes (en soutien à Impact)							
1323.1a Effectuer une étude exploratoire sur les contours du cadre de concertation entre les acteurs locaux et nationaux impliqués dans le suivi du secteur minier artisanal			X				Impact Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
1323.1b Définir l'organisation et le fonctionnement du cadre de concertation (Règles de fonctionnement, Organes et attributions...)			X				Impact Cowater
1323.1c Organiser d'un atelier de validation des résultats				X			Impact Cowater
1323.1d Produire et diffuser le rapport de l'atelier				X	X		Impact Cowater
1323.1e Opérationnaliser le cadre de concertation					X	X	Impact Cowater
Activité 1323.2 Élaborer un plan d'animation du cadre de concertation							
1323.2a Élaborer un projet de plan d'animation					X		Impact Cowater
1323.2b Organiser la première rencontre du cadre de concertation pour la validation du plan d'animation					X	X	Impact Cowater
<b>Extrant 1324 : Appui technique fourni aux instances locales sur la thématique des évaluations environnementales et la collaboration inter-institutionnelle au niveau national</b>							

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Résultat Intermédiaire 1400 : Gérer efficacement le Projet FEMA et assurer le suivi évaluation et la diffusion des connaissances</b>							
<b>Résultat Immédiat 1410 : Coordonner et gérer le Projet pour atteindre les résultats</b>							
<b>Extrant 1411 : Planifier et mettre en œuvre le Projet au Mali</b>							
Activité 1411.1 Élaborer le PMOP et l'ensemble des outils de la GAR requis pour le Projet (CMR, etc.)	X	X					Cowater
Activité 1411.2 Préparer et signer des ententes de collaboration avec les différents partenaires/consultants locaux	X	X	X	X	X	X	Cowater Impact Right To Play
Activité 1411.3 Mise en place et conduite du Comité Technique, du Comité Directeur et du Comité de concertation locale du Projet	X	X	X	X	X	X	Cowater Impact Right To Play
Activité 1411.4 Planifier le travail annuel et le Budget de l'An 1 et lancer les travaux pour l'An 2	X	X	X			X	Cowater
Activité 1411.5 Effectuer le lancement officiel du Projet (national et local)		X		X	X		Cowater
Activité 1411.6 Administration du bureau de Bamako	X	X	X	X	X	X	Cowater
Activité 1411.7 Administration du bureau de Kéniéba	X	X	X	X	X	X	Cowater
<b>Extrant 1412 : Gérer et coordonner le Projet au Canada</b>							
Activité 1412.1 Coordonner le processus de préparation du PMOP et apporter l'appui et l'expertise à l'équipe locale et aux partenaires	X	X					Cowater
Activité 1412.2 Gérer, accompagner et suivre l'équipe terrain et les personnes expertes canadiennes intervenant ponctuellement	X	X	X	X	X	X	Cowater
Activité 1412.3 Coordonner le processus de planification des activités de l'An 1 et appuyer l'équipe locale		X	X				Cowater
Activité 1412.4 Appuyer l'équipe locale dans la mise en œuvre et le suivi des activités et la préparation des rapports semestriels et annuels			X	X	X	X	Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Extrant 1413 : Gérer efficacement les budgets et les finances</b>							
Activité 1413.1 Assurer la bonne application des procédures de gestion financière, notamment pour les approvisionnements	X	X	X	X	X	X	Cowater
Activité 1413.2 Suivi de l'exécution budgétaire et financière et production de rapports financiers mensuels/trimestriels/annuels	X	X	X	X	X	X	Cowater
<b>Extrant 1414 : Mobiliser les ressources humaines pour une mise en œuvre de qualité</b>							
Activité 1414.1 Recruter le personnel local (équipe de soutien) et en assurer l'intégration	X						Cowater
Activité 1414.2 Recruter les agents communautaires		X	X				Cowater Impact Right To Play
Activité 1414.3 Assurer la gestion de la paie et des bénéfices	X	X	X	X	X	X	Cowater (Kounta)
Activité 1414.4 Réaliser les évaluations de performance semi-annuelles et annuelles						X	Cowater Impact Right To Play
<b>Résultat Immédiat 1420 : Suivre, évaluer, apprendre et gérer les connaissances</b>							
<b>Extrant 1421 : Suivre et évaluer les résultats du Projet</b>							
Activité 1421.1 Réaliser le Plan de suivi et évaluation du Projet		X	X	X			Cowater
Activité 1421.2 Assurer le suivi régulier de l'avancement des activités et la collecte des données sur les extrants et les résultats, notamment par la production d'un tableau de bord mensuel et trimestriel			X	X	X	X	Cowater
Activité 1421.3 Rencontre mensuelle de suivi sur l'avancement du projet (identification des progrès, problèmes et mise en place les ajustements requis)			X	X	X	X	Cowater Impact Right To Play
Activité 1421.4 Préparer le tableau de bord mensuel/trimestriel, les rapports semestriels et annuels					X	X	Cowater

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Description / Sous-activité	An 1 -- T3			An 1 – T4			Responsable (Organisation)
	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Févr.	Mars	
<b>Extrant 1422 : Veiller à la prise en compte efficiente des axes et approches transversales ainsi que des communications pour le changement de comportement</b>							
Activité 1422.2 Réaliser l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) (en alignement avec l'étude globale sur le genre)		X	X	X	X	X	Cowater
Activité 1422.3 Planifier et suivre l'intégration des priorités et stratégies en matière d'égalité de genre et de droits humains	X	X	X	X	X	X	Cowater
Activité 1422.4 Assurer l'adaptation des interventions tenant compte d'une veille sécuritaire (incluant les aspects sociopolitique), d'une approche de prévention des conflits, et une mise à jour régulière du plan de sécurité	X	X	X	X	X	X	Cowater Impact Right To Play
<b>Extrant 1423 : Partager les connaissances et les bonnes pratiques avec les partenaires locaux, nationaux et internationaux</b>							
Activité 1423.1 Partage entre l'équipe du projet						X	Cowater
Activité 1423.2 Partage avec les partenaires externes						X	Cowater

**ANNEXE 3**  
**BUDGET DETAILLE PAR CATEGORIES DE COUTS ADMISSIBLES - AN 1**

---

**PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA**

<b>Budget Total AMC Projet FEMA Année 1</b>		<b>\$CAN</b>
<b>Catégories de coûts admissibles</b>		<b>Total</b>
1	<b>Rémunération - Employés de l'organisation</b>	
1.1	Employés canadiens / internationaux	145 000
	Employés faisant l'objet d'une affectation long terme à l'étranger	-
1.2	<b>Rémunération - Employés locaux</b>	<b>257 500</b>
1.4	<b>Honoraires - Sous-traitants ayant une relation sans lien de dépendance avec l'organisation</b>	
	Sous-traitants canadiens	345 000
	Sous-traitants locaux	97 500
<b>Sous-total - Catégorie : Rémunération et honoraires</b>		<b>845 000</b>
1.6	<b>Coûts remboursables admissibles à l'application du taux fixe d'indemnisation des frais généraux</b>	
1.6.1	Frais de voyage	175 000
1.6.2	Autres frais de formation	112 500
1.6.3	Produits, biens et fournitures	285 000
1.6.4	Frais d'administration directement liés au projet	205 000
1.6.5	Autres coûts directs	17 500
1.6.6	Coûts de construction (moins de 20 %) : Travaux structurels, Travaux non structurels	-
<b>Sous-total - Catégorie : Coûts remboursables admissibles à l'application du taux fixe d'indemnisation des frais généraux</b>		<b>795 000</b>
<b>Sous-total - Catégories : Rémunération et honoraires et Coûts remboursables admissibles à l'application du taux fixe d'indemnisation des frais généraux (1.1 à 1.6)</b>		<b>1 640 000</b>
1.7	<b>Compensation des frais généraux</b>	0
1.7.1	Taux fixe de 1.1 à 1.6	0
<b>Sous-total - Catégorie : Compensation des frais généraux</b>		<b>196 800</b>
<b>CONTRIBUTION TOTALE À L'INITIATIVE</b>		<b>1 836 800</b>
<b>VALEUR TOTALE DU PROJET</b>		<b>1 836 800</b>

**ANNEXE 4**  
**Cadre de mesure du rendement avec cibles pour l'An 1**

---

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMa

Extrants	Indicateurs de rendement	Cibles pour la fin du Projet	Objectifs escomptés An 1	Cibles An 1
<b>1111 – Appui fourni à la création et à la structuration de groupements de femmes travaillant dans les mines artisanales (MA) de Kéniéba</b>	Nombre de groupements de femmes qui reçoivent un appui organisationnel	10 groupements de femmes	Identifier les sites d'intervention et les groupements de femmes bénéficiaires et évaluer leurs besoins.	Les villages concernés par l'intervention sont sélectionnés. La liste des groupements de femmes retenus est disponible. Le rapport d'analyse des besoins des groupements de femmes retenus est produit.
	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des groupements de femmes quant à l'appui offert	Au moins 75 % des membres (F/H) des groupements de femmes sont satisfaits de l'appui	S/O	S/O
<b>1113 – Formation sur des techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement offerte, en particulier aux femmes travaillant dans les sites MA</b>	Nombre de personnes (F/H) qui reçoivent une formation sur les techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement	2 438 femmes (F) reçoivent la formation	Identifier les techniques d'exploitation utilisées sur les sites MA.	Un rapport d'état des lieux des techniques utilisées sur les sites MA est produit
	Niveau de satisfaction des participants (F/H) par rapport à la formation sur les techniques minières modernes, sécuritaires et respectant l'environnement	Au moins 75 % des participants (F/H) sont satisfaits des formations	S/O	S/O
<b>1114 – Assistance technique sensible au genre offerte aux fournisseurs d'équipements destinés aux sites MA dans la vente auprès des groupements de femmes</b>	Nombre de fournisseurs des mines artisanales à petites échelles (MAPE) qui reçoivent une assistance technique (AT) sensible au genre	Au moins 12 (3 fournisseurs par commune cible)	Identifier les fournisseurs d'équipements avec lesquels le projet pourra collaborer.	Une liste de 12 fournisseurs d'équipements est disponible
	Nombre d'accords/contrats de subvention de ventes établis entre les fournisseurs et les groupements de femmes	Au moins 12 (Un accord signé avec chaque fournisseur retenu)	S/O	S/O
	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des groupements de femmes par rapport aux services adaptés, offerts par les fournisseurs d'équipements bénéficiaires de l'AT	Au moins 75 % des membres (F/H) des groupements de femmes sont satisfaits des services adaptés, offerts par les fournisseurs	S/O	S/O
<b>1121 – Formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs offerte aux femmes et adolescent(e)s travaillant dans les MA</b>	Nombre de femmes et adolescentes qui reçoivent une formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs	250 personnes femmes et adolescentes reçoivent une formation professionnelle et technique liée aux secteurs alternatifs	Évaluer les expériences antérieures en matière de formation technique et professionnelle dans la zone de Kéniéba et établir un cadre de collaboration avec le CFP Tambaoura.	Un rapport d'analyse des expériences antérieures en matière de formation professionnelle dans la zone de Kéniéba est produit. Un cadre de collaboration avec le CFP Tambaoura est matérialisé par la signature d'un accord.
	Niveau de satisfaction des participantes par rapport aux curricula des formations professionnelles et techniques liées aux secteurs alternatifs proposées	Au moins 75 % des participantes sont satisfaits des formations professionnelles et techniques liées aux secteurs alternatifs	S/O	S/O
<b>1124 – Centres d'incubation des MPME établis dans les communautés cibles</b>	Nombre de centres d'incubation des MPME établis/habilités	Deux centres d'incubation	Faire un état des lieux des centres d'incubation dans la zone d'intervention en vue de mieux calibrer l'appui.	Un rapport d'état des lieux des centres d'incubation de la zone est disponible.

## PLAN DE TRAVAIL DE L'AN 1 DU PROJET FEMA

Extrants	Indicateurs de rendement	Cibles pour la fin du Projet	Objectifs escomptés An 1	Cibles An 1
	Niveau de satisfaction des femmes et adolescentes, promotrices des MPME, par rapport aux centres d'incubation établis	Au moins 75 % des femmes et adolescentes, promotrices des MPME sont satisfaites des centres d'incubation	S/O	S/O
<b>1211 – Campagne de sensibilisation sur les normes socioculturelles et sexospécifiques qui perpétuent le travail des enfants et nuisent aux femmes travaillant dans les MA mise en œuvre</b>	Nombre de personnes (F/H; f/g) atteintes par les campagnes de sensibilisation	140 000 personnes (F/H; f/g)	Identifier les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA cibles en vue de l'élaboration de la stratégie de sensibilisation.	Un rapport d'étude portant sur les coutumes locales, attitudes et normes sociales dans les communautés MA est produit (en alignement avec l'étude globale sur le genre)
<b>1214 – Appui offert aux CVPA dans la mise en place des passerelles de rescolarisation</b>	Nombre de mécanismes de rescolarisation mis en place	40 mécanismes (Au moins 1 par CVPA)	Analyser les programmes de rescolarisation en cours et redynamiser les CVPA.	Un rapport d'analyse des programmes de rescolarisation en cours est produit. Une analyse des capacités organisationnelles et techniques des CVPA (40) est produite. Un plan de redynamisation des CVPA est élaboré.
	Niveau de satisfaction des membres (F/H) des CVPA, quant à la pertinence des mécanismes de rescolarisation mis en place	Au moins 75 % des membres (F/H) des CVPA sont satisfaits de la pertinence des mécanismes de rescolarisation mis en place	S/O	S/O
<b>1221 – Formation et appui en matière de leadership, de communication et de plaidoyer offerts aux femmes et aux adolescentes de Kéniéba, y compris aux membres des groupements locaux de la FEMIMA</b>	Pourcentage de femmes et adolescentes, y compris les membres de la FEMIMA, ayant participé aux formations en matière de leadership, de communication et de plaidoyer	Au moins 80 % des membres des groupements de femmes, y compris la FEMIMA locale, participent aux formations en matière de leadership, de communication et de plaidoyer	Évaluer les besoins de formation des groupements de femmes, adolescentes et membres de la FEMIMA et élaborer un plan de formation.	Un rapport d'analyse des besoins de formations est élaboré. Un plan de formation tenant compte des besoins identifiés est disponible.
	Niveau de connaissance des participants (F/H) en matière de leadership, de communication et de plaidoyer	Au moins 75% des participants (F/H) ont un niveau élevé de connaissances en matière de leadership, de communication et de plaidoyer	S/O	S/O
<b>1222 – Formation et appui aux capacités institutionnelles, de gestion et techniques offerts aux membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national</b>	Nombre de membres (F/H) de la FEMIMA au niveau national qui sont formés	57 femmes, membres du bureau national de la FEMIMA	Faire un audit institutionnel et organisationnel de la FEMIMA en vue de l'élaboration de la stratégie d'appui à la FEMIMA, y compris le plan de formation.	Un rapport portant sur le diagnostic institutionnel et organisationnel de la FEMIMA est disponible.
	Niveau de satisfaction des membres (F/H) de la FEMIMA par rapport aux formations offertes	Au moins 75% des membres (F/H) de la FEMIMA sont satisfaits des formations suivies	S/O	S/O

Extrants	Indicateurs de rendement	Cibles pour la fin du Projet	Objectifs escomptés An 1	Cibles An 1
<b>1224 – Soutien offert aux groupes de jeunes pour réduire la participation des enfants à l'exploitation MA</b>	Nombre de jeunes (f/g), membres du Parlement des enfants et des Clubs d'enfants, ayant bénéficié d'une formation	120 jeunes (f/g), membres du Parlement des enfants et des Clubs d'enfants	Identifier les besoins de formation des membres du Parlement des enfants.	Un rapport d'évaluation des besoins de formation des membres du Parlement des enfants est produit.
	Nombre de clubs d'enfants ayant élaboré un plan d'action	40 clubs d'enfants	Faire un état des lieux des clubs d'enfants en vue de l'élaboration des plans d'action visant leur renforcement.	Un rapport d'état des lieux des clubs d'enfants dans la zone de Kéniéba est produit.
<b>1312 – Étude sur les barrières sexospécifiques rencontrées par les femmes et les adolescentes vivant dans les zones d'orpillage de Kéniéba effectuée</b>	Nombre de parties prenantes (F/H) ayant été sensibilisées aux résultats de l'étude	58 parties prenantes (9 au niveau et 49 au niveau local)	Sensibiliser les parties prenantes aux résultats de l'étude sur les barrières sexospécifiques en vue de l'élaboration de la stratégie de sensibilisation de l'État, des compagnies minières et des PTF.	Le rapport d'étude est disponible et des ateliers de sensibilisation des parties prenantes (58) sont tenus
	Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de sensibilisation développée	Le plan d'action de la stratégie de sensibilisation est mis en œuvre à 100 %	S/O	S/O
<b>1314 – Analyse des conflits à Kéniéba intégrant les questions de genre, la protection des enfants et l'environnement effectuée et actualisée</b>	Nombre de parties prenantes (F/H) ayant été sensibilisées aux résultats de l'étude	59 parties prenantes (10 au niveau national et 49 au niveau local)	Sensibiliser les parties prenantes aux résultats de l'analyse des conflits à Kéniéba en vue de l'élaboration de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits.	Le rapport de l'analyse est disponible et des ateliers de sensibilisation des parties prenantes (59) sont tenus
	Taux de mise en œuvre du plan d'action de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits développée	Le plan d'action de la stratégie de prévention et d'atténuation des conflits est mis en œuvre à 100 %	S/O	S/O
<b>1322 – Appui technique fourni aux autorités locales (F/H) sur la mise en place de mécanismes de structuration et de suivi du secteur MA, sensibles au genre et à l'environnement</b>	Nombre de mécanismes de structuration et de suivi du secteur minier artisanal prenant en compte l'égalité des genres et/ou l'environnement, mis en place au niveau local	4 mécanismes de structuration et de suivi mis en place (1 par commune)	Évaluer le cadre de gestion des sites MA et élaborer le plan de restructuration et de suivi du secteur minier artisanal.	Le rapport d'évaluation du cadre de gestion des sites MA est disponible. Le plan de restructuration et de suivi du secteur minier artisanal est disponible.
	Niveau de satisfaction des représentants (F/H) des autorités locales par rapport aux mécanismes mis en place	Au moins 80 % des représentants (F/H) des autorités locales sont satisfaits des mécanismes mis en place	S/O	S/O
<b>1323 – Mécanismes de coordination inclusifs créés et/ou renforcés entre les parties prenantes impliquées dans le suivi du secteur MA</b>	Nombre d'ateliers de concertation tenus	1 atelier par an	Mettre en place et opérationnaliser un cadre de concertation et de réflexion entre les parties prenantes.	Le compte rendu du premier atelier du cadre de concertation est disponible et les documents de cadrage (Règles de fonctionnement) sont validés.
	Niveau de participation des parties prenantes aux ateliers de concertation par catégorie d'acteurs organisés	Au moins 75 % des parties prenantes ont un niveau élevé de participation aux ateliers de concertation	Évaluer et encourager la participation des parties prenantes.	75 % des parties prenantes ont un niveau élevé de participation à l'atelier